

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences,						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				46,48		42,23
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...						
Autres immobilisations corporelles	12 158,98	10 231,70	1 927,28		1 611,78	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des particip.						
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	12 158,98	10 231,70	1 927,28	46,48	1 611,78	42,23
Stocks et en-cours						
Mat. premières, autres approv.						
En-cours de production						
Produits finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés /cdes						
Créances (2)				40,79		53,68
Créances Clients et comptes ratt.						
Autres créances	1 691,19		1 691,19		2 048,76	
Charges constatées d'avance						
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instr. financiers à terme, jetons dét.						
Disponibilités	527,67		527,67	12,73	155,85	4,08
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	2 218,86		2 218,86	53,52	2 204,61	57,77
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	14 377,84	10 231,70	4 146,14	100	3 816,39	100

(2) Dont à moins d'un an

1 691,19

BILAN PASSIF

SASU 5MILL5

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 7 500,00)	7 500,00	180,89	7 500,00	196,52
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-33 402,26	-805,62	-28 097,46	-736,23
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-2 680,99	-64,66	-5 304,80	-139,00
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	-28 583,25	-689,39	-25 902,26	-678,71
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	827,88	19,97	13 626,00	357,04
Dettes fiscales et sociales	1 071,15	25,83	1 069,47	28,02
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	30 830,36	743,59	15 023,18	393,65
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (1) (III)	32 729,39	789,39	29 718,65	778,71
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	4 146,14	100	3 816,39	100

(1) Dont à moins d'un an

1 899,03

5mill5
Société par Actions Simplifiée (SASU)
Au capital de 7 500 euros

Siège social : 1 RUE DE LA NOUE, 93170 BAGNOLET

RCS / N° Bobigny B 480 092 030

Assemblée générale du 19/03/26

Bagnolet 19/03/25 / 10H00,

Mme Moulin, la Présidente exerçant la gérance de la société 5mill5, société par actions simplifiée au capital de 7 500 €, a présidé l'Assemblée Générale Extraordinaire au 1 RUE DE LA NOUE, 93170 BAGNOLET, siège social de la société.

Mme Moulin, étant l'associé unique, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La présidente rappelle que l'Assemblée statue sur l'ordre du jour suivant :

– L'approbation des comptes

– L'affectation du résultat

Première résolution : approbation des comptes annuels

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025 et se soldant par un déficit de -2 680,99 €

euros.

Deuxième résolution : affectation du résultat

L'associé unique affecte le déficit de l'exercice s'élevant à -2 680,99 € comme indiqué ci-dessous :

au report à nouveau,

soit -2 680,99 €

Cécile Moulin

